



## PROJET DE JUMELAGE

Gouvernance et Gestion Intégrée des Ressources en Eau  
au Maroc / MA 36 – ENPI/2011/022-778

# Objectifs et consistance

Présenté par Mme Naziha CHAKROUNI



Programme géré par le Ministère de l'Economie et des Finances  
et financé par l'Union Européenne



# 1- Objectifs du projet

Adoption du **Statut Avancé en 2008** le Maroc et l'Union Européenne

- ◆ se rapprocher des législations européennes pour faciliter les échanges économiques et humaines
  - ◆ promouvoir de nouvelles actions de partenariat sur le plan politique, économique et social
- 
- Identification du secteur de l'eau comme prioritaire par le Programme « **Réussir le Statut Avancé** » pour accompagner la mise en œuvre des principales réformes inscrites dans la feuille de route du Statut Avancé
  - Adoption du **Plan d'action UE-Maroc 2013-2017** qui prévoit l'appui à la stratégie nationale de l'eau
  - Appui à la réforme du cadre législatif de l'eau au Maroc et approbation d'une **nouvelle loi n° 36-15 sur l'eau du 25 août 2016** qui a introduit plusieurs principes et notions de la DCE .

## 2- Contexte du projet 2015-2017

### **Consortium France Roumanie et Espagne**

50 Experts français, roumains et espagnols pour des missions de court terme(450)

**Objectif:** Renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques en matière de gouvernance et de GIRE du MDE du Royaume du Maroc.

**Vol1:** L'analyse de **l'écart juridique et institutionnel** entre le Maroc et l'UE dans le domaine de la gestion des ressources en eau

**Vol 2:** Le développement d'un **projet de plan de gestion**, dans l'esprit de la Directive Cadre de l'Eau (DCE), sur le bassin pilote du Sebou

**Vol 3:** La préparation d'un projet de **programme national de convergence réglementaire** dans le secteur de l'eau

# V1- Analyse de l'écart juridique et institutionnel

■ **Objectif:** Le MDCE de l'Eau dispose d'une **analyse complète de l'écart juridique et institutionnel** entre le Maroc et l'UE dans le domaine de la gestion des ressources en eau

■ *Comment y parvenir:*

*Sensibilisation à la Directive Cadre sur l'Eau*

**Analyse de la législation marocaine** au regard de la DCE

**Analyse de l'écart institutionnel** entre le Maroc et l'UE

**Formation des cadres** marocains à la méthodologie et à l'approche de la DCE – différentes étapes du processus

➤ **Un rapport provisoire est établi**



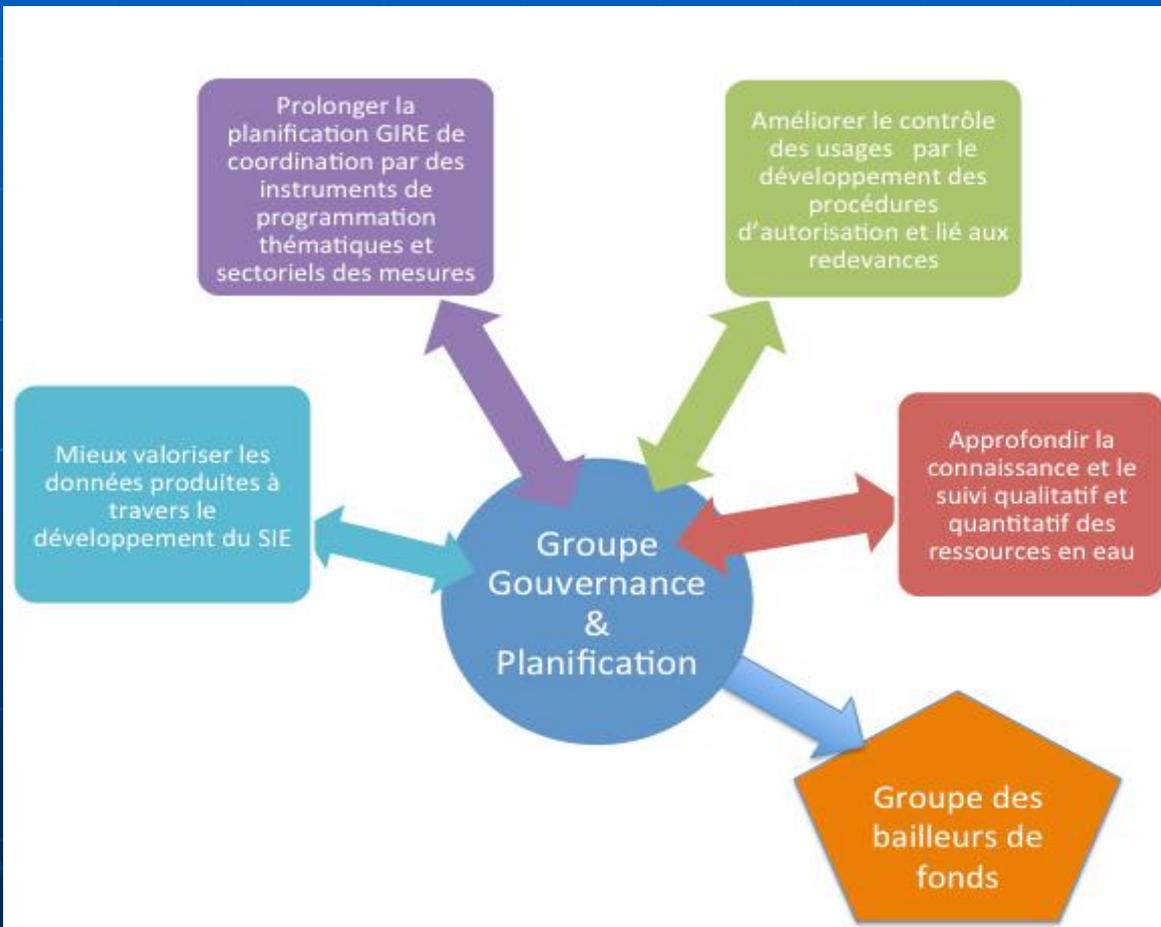


# 3- Déroulement du Projet

Organisation pour chaque objectif spécifique



Groupe de travail Inter-département



Objectifs spécifiques

Indicateurs associés

Fiches projets

# Informations complémentaires:

## **Chef de projet:**

Mr. Pierre Henry de Villeneuve  
[p.henry-de-villeneuve@oieau.fr](mailto:p.henry-de-villeneuve@oieau.fr)

## **CRJ:**

Mr. Arnaud Courtecuisse  
[a.courtecuisse@oieau.fr](mailto:a.courtecuisse@oieau.fr)

## **Homologue du CRJ:**

Mme Naziha Chakrouni  
[chakrouni@water.gov.ma](mailto:chakrouni@water.gov.ma)

## **Assistante du CRJ:**

Mme Houda DAOUDI  
[h.daoudi@oieau.fr](mailto:h.daoudi@oieau.fr)